



**RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR – PV N°1
Samedi 3 février 2018
Hôtel du Lac - COMBOURG**

Présidence :

Jean-Marc BERAUD,

Présents Comité Directeur :

Solange CARFANTAN, René CARQUET, Aurélie COROUGE, Dominique DUVIGNEAU, Joseph FALQUERHO, Marcel JOANNIC, Jean-Claude LE BOULICAUT, Maryse LE GALLO, Pierre LEMAITRE, Gildas PORZIER, Loïc RAPINEL, Serge RIGOT, Corentin ROSSIGNOL, Alain TALARMIN.

Excusés Comité Directeur :

Emile HERRY (pouvoir à Marcel JOANNIC), Patricia LANDREAU (pouvoir à Aurélie COUROUGE), Pauline LE ROUX (pouvoir à Alain TALARMIN), Didier RUEL, Laure TOUDRET (pouvoir à Corentin ROSSIGNOL), Didier VAREECKE (pouvoir à Jean-Marc BERAUD), Patrick VALENTIN (pouvoir à Loïc RAPINEL).

Assistent :

Présidents commissions régionales :

Jean-Claude HERRY, Rémy HOMMETTE.

CTS :

Claire MALAQUIN

Direction :

BAJON Clément

Excusés :

Présidents commissions régionales :

Monique ATTIBA, François LE DISSÈS.

CTS :

Jonathan BALESTON-ROBINEAU, Antoine GALOPIN.

1 – Ouverture de la réunion à 18 heures

2 - Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 20 octobre 2017

Jean Claude LE BOULICAUT demande de rajouter François LE DISSÈS (CRCHS) aux présents.
Ce changement effectué, le procès-verbal du Comité Directeur du 20 octobre est adopté à l'unanimité.

3 - Intervention du Président Jean-Marc BERAUD

Le président remercie les membres du Comité Directeur pour leur présence et pour leur implication au service des clubs bretons. Il profite de ce préambule pour souhaiter un bon anniversaire à Alain TALARMIN et un bon rétablissement à Joseph FALQUERHO, opéré quelques jours plus tôt.

Il rappelle la progression des licenciés, la Ligue de Bretagne d'Athlétisme a battu le record du nombre de licenciés le 10 janvier et compte aujourd'hui 17 507 licenciés contre 16 794 à la même date l'année précédente, soit une progression de 1,40 %. Nous pouvons espérer approcher la barre des 18 000 licenciés fin août. À noter que 3 Comités sur 4 viennent de battre leur record du nombre de licenciés (le Comité Départemental d'Athlétisme des Côtes d'Armor, celui de l'Ille et Vilaine ainsi que le Morbihan). À noter également la progression du Comité Départemental d'Athlétisme du Finistère qui se rapproche à 100 licenciés du record.

Le président rappelle son inquiétude quant à la pratique des clubs de bien licencier l'ensemble de leurs adhérents, que ce soit les licenciés loisir running, athlé santé et découverte.

Agenda du président depuis le dernier comité directeur :

- Mardi 24 octobre : Assemblée Générale de la CRCHS, suivie de la CSO régionale au siège de la Ligue.
- Samedi 28 octobre : visite de la formation régionale à Lannion.
- Vendredi 3 novembre : réunion à Paris, du Conseil National du Développement des Ligues et des Territoires, suivi de la 1^{ère} partie du Comité Directeur de la FFA.
- Samedi 4 novembre : réunion à Paris, de la 2^{ème} partie du Comité Directeur de la FFA.
- Lundi 6 novembre : Bureau Exécutif au siège de la Ligue.
- Vendredi 10 novembre : présence à l'Assemblée Générale du Comité Départemental des Côtes d'Armor à Bégard.
- Mercredi 15 novembre : Comité d'Organisation Local du Championnat de France de Cross-Country à Plouay, au siège de la FFA à Paris.
- Vendredi 17 novembre : présence à l'Assemblée Générale du Comité Départemental d'Ille et Vilaine à Fougères.
- Dimanche 19 novembre : visite du stage de l'ETR Hauteur, salle Robert Poirier, lors du Meeting du CDA 22.
- Mercredi 22 novembre : présence au Championnat Départemental UNSS de Cross-country à l'hippodrome d'Yffiniac.
- Samedi 25 novembre : journée de travail à la Maison Départementale des Sports et siège de la Ligue, avec la réunion du Bureau Territorial, suivi d'une réunion de travail sur l'élaboration du Plan Sportif Territorial. Puis entretiens personnalisés avec les athlètes « Elites » du Groupe Bretagne et regroupement de l'ensemble des athlètes du Groupe Bretagne et échanges avec Alexandra TAVERNIER et Victor COROLLER.
- Soirée de l'Athlétisme breton, avec Alexandra TAVERNIER comme marraine.
Le président propose de reconduire cette journée, avec la Soirée de l'Athlétisme Breton, sur le même week-end. Il propose la date du samedi 24 novembre 2018 ; date peu chargée en termes de compétitions. Il propose de réfléchir pour cette deuxième édition après quelques années de rupture, à l'organisation d'un regroupement de l'excellence sportive, d'assises des clubs bretons, de regroupement d'officiels ou de dirigeants, etc. Le lieu serait identique à l'édition 2016, c'est-à-dire le Centre des Congrès et des Expositions de Saint-Brieuc et ceci pour deux principales raisons : les tarifs de la salle sont abordables et le nombre de salles de réunion disponibles sur cette journée au sein de la Maison Départementale des Sports est important ; et le nombre de kilomètres est peu important pour l'ensemble des acteurs et des clubs bretons, Saint-Brieuc étant central pour la Bretagne.
- Jeudi 7 décembre : présence à la remise des Trophées du Sport Breton au Conseil Régional à Rennes.
- Mercredi 13 décembre : réunion au stade de Courtemanche avec les élus et techniciens de la ville de Rennes (avec Didier RUEL). La piste a été déclassée car elle n'est plus en état pour accueillir des compétitions. Des travaux pour remettre la piste en état sont prévus sur le budget 2019 de la Ville de Rennes.
- Jeudi 14 décembre : réunion du COL du Championnat de France de Cross-country à Plouay.
- Samedi 16 décembre : présence au Championnat de France UGSEL de Cross-Country à Quimper.
- Dimanche 17 décembre : présence au Cross de la Ligue et Championnat de Bretagne de Cross Court et match Interligues. Le président remercie la participation des Ligues de Normandie, du Centre Val de Loire et de la LIFA pour leur participation à cet interligues. Concernant l'avenir

du Cross de la Ligue, une réunion de l'équipe chargée de ce travail a eu lieu lors du Championnat de Bretagne en salle les 20 et 21 janvier 2018 à Rennes.

- Lundi 18 décembre : réunion du Bureau Exécutif au siège de la Ligue.
- Jeudi 4 janvier : réunion sur l'élaboration du Projet Sportif Territorial au siège de la Ligue.
- Vendredi 5 janvier : réunion sur l'élaboration du Plan de Développement Fédéral, au siège de la FFA à Paris.
- Dimanche 14 janvier : présence au championnat de Cross-Country des Côtes d'Armor à Rostrenen.
- Samedi 20 et dimanche 21 janvier : présence au Championnat de Bretagne en salle, à la salle Robert Poirier à Rennes.
- Mardi 23 janvier : réunion de la CSO régionale au siège de la Ligue.
- Vendredi 26 janvier : réunion du comité de pilotage de l'opération « Zoom RH », suivie du Conseil National du Développement des Ligues et des Territoires puis réunion de la 1^{ère} partie du Comité Directeur de la FFA à Paris.
- Samedi 27 janvier : réunion de la 2^{ème} partie du Comité Directeur de la FFA à Paris.
Concernant la Coupe de France Estivale des Ligues Minimes, le président précise aux membres du Comité Directeur qu'une modification du règlement a eu lieu : le classement se fera sur 1 athlète uniquement par Ligue avec la possibilité de faire participer 2 athlètes. Clément BAJON a fait une étude concernant le budget qui est estimé dans une fourchette entre 8 500 € et 9 000 €.
- Lundi 29 janvier : réunion du COL du Championnat de France de 10 000m à Pacé.

Calendrier des réunions à venir :

- Dimanche 4 février : Championnat de Bretagne de Cross-Country à Combourg. Le président précise qu'il a reçu une alerte de la part d'Élisabeth LARNICOL concernant une athlète ayant des soucis de santé. La demande émanait dans un premier temps du club. Suite à cela, la Ligue a également eu des contacts avec le médecin traitant. Pour des raisons de sécurité, le dossier de cette athlète a donc été retiré et elle ne pourra pas concourir lors des Championnats de Bretagne de Cross-Country.
- Dimanche 18 février : ½ finale de cross-country à Cohiniac.
- Lundi 19 février : réunion sur les Meetings Régionaux au siège de la Ligue.
- Lundi 26 février : réunion du Bureau Exécutif au siège de la Ligue.
- Vendredi 2 mars : réunion du Comité Directeur au siège de la Ligue.
- Samedi 3 mars : formation de dirigeant 1^{er} degré au siège de la Ligue.
- Samedi 3 mars : Assemblée Générale du Comité Départemental du Finistère à Quimper. Le président rappelle que l'Assemblée Générale a lieu au mois de mars car un changement dans le fonctionnement a été observé : le Comité Départemental fonctionnant désormais comptablement sur la base d'une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre) et non plus sur une saison administrative (du 1^{er} septembre au 31 août).
- Samedi 3 mars : Assemblée Générale électorale du CROS Bretagne à la Maison des Sports de Rennes.

Proposition :

Le président fait savoir au Comité Directeur qu'il a reçu une proposition de participation de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme au Bureau Exécutif du CROS. Il est donc nécessaire de désigner le représentant de la Ligue. Le président rappelle le fonctionnement du CROS et précise qu'il y a eu une refonte de cette structure concernant les statuts et règlements ; le but étant de redonner de l'importance à un Bureau Exécutif composé de 8 personnes représentant 8 disciplines olympiques. Il rappelle que Alain TALARMIN y a siégé pendant 4 ans et a notamment travaillé sur le développement du sport de haut-niveau. En tant que président de la Ligue et président du Conseil Nationale de Développement des Ligues et des Territoires au sein de la Fédération Française d'Athlétisme, Jean Marc BERAUD précise qu'il

ne souhaite pas représenter la Ligue de Bretagne d'Athlétisme. Il propose donc que la Ligue soit représentée par Alain TALARMIN et soumet au vote cette proposition. S'agissant d'un vote sur une personne, le président propose le vote à bulletin secret. Aucun membre ne se manifeste pour un vote à bulletin secret. Le vote a donc lieu à main-levée et la disposition est adoptée à l'unanimité (contre : 0 ; abstention : 0).

- Samedi 10 et dimanche 11 mars : Championnats de France de Cross-country à Plouay.
- Mardi 20 mars : réunion du Groupe de Pilotage de l'Opération « Zoom RH » au siège de la FFA à Paris.
- Samedi 24 mars : Assemblée Générale de la Ligue à Pont l'Abbé.
- Samedi 24 mars : réunion du Conseil Inter-Régional à 4 Ligues, salle Robert Poirier à Rennes.
- Dimanche 25 mars : Match Inter-Ligues Minimales en salle à Rober Poirier à Rennes.
- Vendredi 30 mars : réunion du Conseil National du Développement des Ligues et des Territoires et 1^{ère} partie du Comité Directeur de la FFA à Paris.
- Samedi 31 mars : 2^{ème} partie du Comité Directeur de la FFA à Paris.
- Mardi 3 avril : réunion du Bureau Exécutif au siège de la Ligue.
- Samedi 14 avril : Championnat de France du 10.000m à Pacé.
- Vendredi 27 et samedi 28 avril : Congrès et Assemblée Générale de la Fédération Française d'Athlétisme à Lyon.

Les Lauréats présentés par la Ligue de Bretagne sont :

- L'officiel : Jean-Yves PENNANECH
- L'entraîneur : Marc REUZE
- Le dirigeant : Catherine LE BRETON
- Le club : le Stade Brestois.

4- Intervention des vice-présidents :

- Serge RIGOT :
 - Il dresse l'inventaire des aides accordées aux Sections Sportives Scolaires en Bretagne. Il rappelle l'ouverture d'une nouvelle section sportive au Lycée Agricole La Touche à Ploërmel (ce qui constitue une première pour la Bretagne), ainsi que deux nouvelles sections en collège : Jean Macé à Saint-Brieuc et Saint-Joseph à Lamballe. Ces nouvelles sections sportives scolaires (SSS) portent leur nombre à 16 sur la Bretagne dont 4 en lycées. Il précise la répartition des sections sportives entre établissements privés et établissements publics : 80 % d'établissements privés. Les Côtes d'Armor et le Morbihan sont les deux départements les plus représentés en section sportive. Marcel JOANNIC demande à Serge RIGOT s'il a été consulté par le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine ou par l'UNSS 35 pour discuter d'un financement suite au manque de sections sportives dans le département d'Ille et Vilaine. Serge RIGOT précise qu'il prendra contact avec les intéressés afin de lancer une discussion.
- Marcel JOANNIC :
 - Il précise aux membres du Comité Directeur qu'il a reçu, lors des entretiens personnalisés avec les athlètes « Elites » du Groupe Bretagne le samedi 25 novembre 2017, quelques demandes d'athlètes concernant ce qu'il leur manquait pour performer en Élite. Il rappelle notamment les charges importantes pour certaines disciplines où bon nombre de matériel est nécessaire : notamment le décathlon. Le président, Jean-Marc BERAUD, rappelle qu'il est important de prendre en compte les situations particulières telles que celles évoquées par Marcel JOANNIC et propose d'étudier des propositions en Bureau Exécutif.

5 - Intervention du Vice-Président, Président de la CSO Alain TALARMIN :

- **Cross de la Ligue :** Lors du Championnat de Bretagne en salle Le 20 Janvier à Rennes, Alain TALARMIN a réuni le groupe de travail désigné lors d'un précédent Comité Directeur. Étaient présents : Marcel JOANNIC, Loïc RAPINEL, Jean-Claude LE BOULICAUT, René CARQUET ; Excusés : Gildas PORZIER et Pierre LEMAITRE. Il rappelle que le cross se déroule à Carhaix depuis 2013 et que ce site présente plusieurs avantages ; notamment sa localisation géographique puisqu'il s'agit d'un site central (à 200km de Fougères, 150km de Pacé, 118km de Vannes, 100 km de Brest et 85km de Saint Briec). Ensuite parce qu'il s'agit également d'un site mythique de cross en Bretagne où a eu lieu notamment le Championnat de France en 1996 et en 2000 et que nous sommes en présence d'un club organisateur volontaire et qui prépare le circuit et l'environnement du parcours.

Il rappelle que l'an prochain, il s'agira du 20^{ème} anniversaire du Cross de la Ligue. Il note également une participation en augmentation significative sur plusieurs années : 371 participants sur le cross-court en 2013 contre 518 en 2017, soit une augmentation de 40% et 498 participants sur le Cross de la Ligue en 2013 contre 971 en 2017, soit plus de 49 % d'augmentation (malgré les Championnats de France de cross UNSS qui se déroulaient sur le même week-end à Quimper).

De très belles courses ont lieu chaque année avec en prime la participation des Ligues d'Ile de France, du Centre et de Normandie au Challenge mis en place par la Ligue. Le groupe de travail a noté des retours très positifs concernant l'organisation, le parcours et l'accueil des ligues présentes aux Interligues qui reviendront sans aucun doute l'année prochaine. À noter que l'an prochain, il sera proposé aux Pays de la Loire. L'hébergement de ces équipes de Ligue se fait sur place.

Concernant la date, elle doit rester le dernier dimanche avant les vacances scolaires ou plus proche mais avant Noël, comme le 16 décembre 2018 par exemple. Cette date, proche de Noël, est bien choisie par rapport aux échéances des championnats. Alain TALARMIN rappelle qu'il faut qu'il s'agisse d'une journée de développement du cross mais qui peut être associé à une marche nordique, à un trail ou à un cani-cross. Plusieurs propositions ont été faites au sein du groupe :

- Tourner sur plusieurs sites mythiques du cross en Bretagne à savoir Carhaix, Plouay et Yffiniac (sites centraux) mais rester sur le même site pendant 2 ans.
- Mettre en place une participation financière comme c'est déjà le cas sur certaines compétitions : 5.000 € sur le Championnat de Bretagne et 4.000 € sur les interrégionaux + entrées payantes.

Mais Alain TALARMIN rappelle que le but initial était de faire un cross de masse.

Il note également que la Ligue n'a plus de partenariat avec Le Télégramme (ce partenariat représentait un coût important pour la Ligue, notamment en termes de publicité dans la presse). Vanessa, salariée au service comptabilité de la Ligue, a fait le bilan financier pour les cinq dernières années et a noté une perte régulière mais qui est descendante (2015 : - 5 000 € ; 2016 : - 2 757 € ; 2017 : - 1 813 €). Il est rappelé que les entrées sont et resteront gratuites, ceci pour favoriser un cross de masse.

Alain TALARMIN rappelle également que l'objectif initial du Cross de la Ligue était que Le Télégramme reprenne le cross ; comme certains partenaires ont pu le faire sur certains événements importants du territoire national.

Sera à la charge de la Ligue : dossards et chronométrie par système de puce, restauration du jury, communication. Le Cross de la Ligue doit, au minimum, être une opération blanche pour la Ligue.

Le président propose de renouveler le Cross de la Ligue à Carhaix pour 2018 avec prise en charge de la restauration et de la sonorisation par le club et demande au groupe de se réunir pour réfléchir sur les années futures. *Cette disposition est adoptée à l'unanimité.*

- **Modification Cahiers des Charges des Championnats** : Jusqu'à présent nous avons 5 cahiers des charges (1 pour chaque championnat) qui précisait les modalités d'organisation des différents championnats de Bretagne. Ces cahiers des charges étaient tous différents et répétitifs. Alain TALARMIN fait la proposition d'un cahier des charges commun avec préambule. Tout candidat à une organisation devra remplir ce document, le signer et approuvé qu'il a bien lu ce cahier des charges. Ce document passe par le Comité Départemental qui choisit un candidat, qui renvoie le document à la LBA avec le nom du club qui a été retenu. Objectif : éviter que des clubs s'engagent sans lire le cahier des charges et se rendent compte qu'ils ne peuvent pas assumer certaines tâches.
- **Modification Cahier des Charges des meetings** : La Ligue a mis en place un Challenge des meetings bretons et pour que ces meetings soient validés, nous avons modifié le cahier des charges en ajoutant : *Le Juge Arbitre sera de niveau régional au minimum doit être désigné par la CSO départementale ou régionale sur proposition du club organisateur. Il sera de préférence d'un club autre que celui de l'organisateur et (La balance doit être en possession de son PV de contrôle de validité de moins de 2 ans).* Le Juge Arbitre précisera la date du contrôle de la balance dans son PV.
- **Régionaux en salle** : les championnats de Bretagne sur piste en salle se sont déroulés les 20 et 21 janvier dans la salle Robert POIRIER. Alain souligne une très belle compétition et remercie les bénévoles. Il précise la présence de 640 participants dont 16 des Pays de la Loire. Marcel JOANNIC demande la présence d'un DJ pour l'animation sur les compétitions. Le président Jean-Marc BERAUD demande à Dominique DUVIGNEAU de s'occuper de rassembler les animateurs pour préparer les compétitions. Ce dernier souligne cependant que la table de mixage est en dehors de la chronométrie. Dominique est chargé de regrouper les animateurs pour mettre en place un plan pour l'animation des compétitions. Le président propose de relier les animateurs par un canal afin qu'ils puissent communiquer.
- **Régionaux de cross** : ils se dérouleront le lendemain du Comité Directeur. La CSO a effectué une visite le 19 janvier 2018 avec l'organisateur. Ensuite, Marcel JOANNIC a effectué une autre visite pour vérifier les principaux points.
- **½ finale des Championnats de France de Cross-Country** : elle se déroulera à Cohiniac cette année. Le parcours a été difficile à mettre en place mais la CSO remercie le LPA d'avoir accepté les propositions de Pierre FRITERE et de Alain TALARMIN pour trouver une ligne de départ suffisante. La CSO est passée vérifier le parcours le 29 janvier, le circuit est humide en surface et cela devrait être un bon Championnat.
- **Championnat de Bretagne de Cross-Country 2019** : il doit se dérouler dans le CD22. À ce jour 2 clubs se sont proposés : l'AS 22 et l'UA Langueux. Dès que la décision du Comité Directeur du Comité Départemental d'Athlétisme des Côtes d'Armor sera connue, une visite de terrain sera effectuée par le groupe de la CSO. La validation par le CD LBA interviendra lors du prochain Comité Directeur de mars.
- **Meetings estivaux** : une réunion des organisateurs de meetings a été programmée le lundi 19 février 2018. Les clubs organisateurs devront être présents pour établir le calendrier et les programmes. Alain TALARMIN rappelle qu'un challenge des meetings bretons a été mis en place mais que les organisateurs absents lors de cette réunion du 19/02/2018 ne pourront pas faire partie du circuit des meetings bretons.
- **Championnats de France du 10000m à Pacé** : le 29 janvier, la CSO a assisté à Pacé au COL du France du 10 000m. Tout se met en place. Cette année, pas de minima exigés

puisque le Championnat est OPEN. Alain TALARMIN, en tant que président de CSO, demande au Comité Directeur de la Ligue de valider la proposition du Juge Arbitre qui sera Pierre Yves HARSCOUEY du Cima Pays d'Auray. La disposition est adoptée à l'unanimité.

- **Bulletin estival** : il est en cours de rédaction et paraîtra courant Mars.
- **Championnat de Bretagne individuels sur piste** : pour les Minimes, le club Iroise Athlétisme s'est positionné pour organiser le Championnat le dimanche 17 juin ; pour les Cadets à Seniors ce sera à Vannes les 23 et 24 juin. Un COL est dès à présent à fixer avec l'organisateur avant fin février. Pour le championnat de Bretagne des Épreuves Combinées, nous avons reçu la candidature de l'Iroise Athlétisme.
- **Interclubs 2018** : la majorité des clubs a répondu. Pour information, les pistes de Pont l'Abbé, Lamballe et Courtemanche ne sont pas disponibles. Pour la N1, le règlement précise que ces clubs doivent participer sur le même stade. On se dirige sur les organisations à Paimpol, Cesson Sévigné, Fougères, Vannes, Saint Renan pour le 1er tour, les stades sont réservés.
- **Championnats de Bretagne sur piste 2019** : les championnats de Bretagne 2019 doivent avoir lieu en Côtes d'Armor. La piste de Lamballe doit être mise dans le budget 2019 et ne sera donc pas terminée. Marcel JOANNIC propose de réfléchir à l'implantation du Bretagne piste 2019 (dans le 35 ?).

5 -- Intervention de Maryse LE GALLO

Maryse LE GALLO rappelle que nous sommes à un mois de l'événement. L'organisation se présente bien. Elle précise qu'elle est en relation avec le chef de projet de la Fédération Française d'Athlétisme et que tout se passe bien. L'organisation est en présence de bons interlocuteurs mais certains échanges sont difficiles (notamment concernant les partenariats locaux avec un cahier des charges contraignant).

Les informations concernant les Championnats de France de Cross-Country sont en ligne sur le site de la FFA : les horaires sur les deux journées. Maryse LE GALLO rappelle qu'il y a deux courses pour les poussins (à condition d'être licencié) et passe la communication aux CD. Elle rappelle également l'organisation d'une course nature à 15h05 le samedi, ouverte à tous.

Il est également rappelé qu'aura lieu une cérémonie de présentation des Légendes (prise en charge financièrement par la Fédération Française d'Athlétisme).

Un colloque sur le cross aura également lieu le samedi soir.

Concernant la course nature, un tract supplémentaire a été tiré à 10 000 exemplaires. L'organisation a fait la demande auprès de la FFA d'effectuer de la promotion sur cette nouvelle course. Maryse précise que les coureurs locaux ne vont pas sur le site de la FFA mais sur d'autres sites. Seulement 3 inscrits pour le moment. La campagne de communication presse débute la semaine prochaine.

Concernant les tarifs de la billetterie, il est préférable d'acheter les billets en amont à 6 € car le jour du cross, ils seront vendus 10 €. Maryse LE GALLO et son équipe se sont battus pour avoir des tarifs pour les enfants (-12 ans).

Maryse LE GALLO rappelle le fait que la Ligue avait proposé d'acheter des billets mais le président BERAUD rappelle le coût (car aucun bénéfice pour la Ligue mais coûts salariaux pour vendre les billets). Alain TALARMIN rappelle le nombre de fois où la CNCHS a visité le site, ce qui également représente un coût.

Maryse LE GALLO précise le point qu'il lui reste sur le plan local : la restauration et le jury.

Jean-Marc BERAUD pose le problème de l'hébergement des jurys : 30 chambres ont été réservées par la Ligue de Bretagne.

Pierre LEMAITRE questionne sur le manque de confiance sur les juges du 56, qui n'ont pas été sollicités alors qu'aucun coût n'aurait été engagé (hébergement, restauration, etc.).

Il est rappelé aux clubs que la réservation des espaces tentes clubs est possible sur le site internet de la FFA.

6. Intervention du Trésorier Général

René CARQUET remercie Vanessa qui a repris l'ensemble des écritures comptables et analytiques. Ceci nécessite une charge de travail supplémentaire car la COGEP, cabinet d'expertise comptable de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme avait fait effectuer la saisie des écritures par des stagiaires.

Le résultat provisoire de l'exercice 2017 est d'environ 18 000 €. Ce résultat sera à préciser pour le prochain CD.

Concernant l'acquisition d'une chronométrie électrique, Jean-Marc BERAUD rappelle que des devis ont été effectués, ce qui représenterait un coût compris entre 21 000 et 22 000 €.

Le CD 29 va acheter une deuxième caméra et propose donc de grouper les achats afin de rationaliser les coûts.

Le président propose d'affecter l'excédent de l'exercice 2017 au « report à nouveau exercice 2018 », une partie de cet excédent pouvant être utilisée pour l'achat d'une chronométrie électrique.

7. Intervention des CTS

- Claire MALAQUIN :
 - Coupe de France des Ligues Minimales de Cross-Country à Plouay : le président précise qu'une seule équipe de Ligue minimales sera présentée contrairement à ce qui est écrit sur le PV de la CRJ afin d'optimiser les équipes des départements.
 - Claire pose la question de la participation des Comités aux courses Benjamins à PLOUAY.
 - Concernant la Coupe des Ligues Minimales de Cross-Country, 9 ligues sur 13 ont répondu. La sélection Bretagne aura lieu sur les huit premiers des Championnats de Bretagne de Cross-Country. Les CD seront informés de la composition des équipes. Il est proposé de regrouper les 4 tentes des CD pour faire une tente régionale.
 - Claire pose la question de l'hébergement pour le lendemain, ce qui est difficile.
 - Jean-Marc BERAUD propose que les Comités Départementaux participent au déplacement des athlètes de l'équipe BRETAGNE et une contribution financière sera réservée par la LBA.
 - Interligues Minimales en salle : la sélection est à paraître pour début mars en fonction des bilans suite aux championnats départementaux. Le club organisateur est le Stade Rennais.
 - En tant que directeur des Projets Sportifs Territoriaux, Claire pose la question du stage génération 2028 qui pourrait se dérouler en amont de la Coupe de France.
 - Claire précise que la Coupe de France des Ligues Minimales Estivale aura lieu à Niort.
 - Suite au Comité Directeur de Pont l'Abbé où elle avait évoqué le service civique, Claire fait remarquer que le CDA 22 a recruté Aimée ROSSIGNOL sur la mission de service civique. Claire participe au suivi avec Pierre LEMAITRE. Claire pose la question de la prise en charge financière de la part restante par la Ligue de 116 € ; le reste des frais quotidiens étant pris en charge par les CD. Claire espère ouvrir aux autres CD le service civique l'an prochain.

8. Intervention des Présidents de Commissions

- **Commission des Statuts et Règlements : Pierre LEMAITRE**
Pas de souci particulier. Il remercie Gilles pour la gestion des dossiers.

- **Commission Régionale de la Formation :**

Solange CARFANTAN pour la formation « dirigeants 1^{er} degré »

- La date de la formation de Dirigeant 1^{er} degré est fixée au samedi 3 mars à la Maison Départementale des Sports à Ploufragan. Le contrôle des connaissances aura lieu le dimanche 25 mars.
- État des candidatures sur le 1^{er} degré au 02 février 2018 : 10 candidats (22, 35 et 56). Pas de 29 car Assemblée Générale le même jour.
- Alain TALARMIN effectuera une formation dans le 29 (appel à candidature par le CD 29).

9. Intervention de la Secrétaire Générale

Solange CARFANTAN fait remarquer que, depuis un certain temps, Gilles et elle ne sont plus au courant des dossiers et sont mis à l'écart de certaines fonctions de secrétariat au sein de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme. Elle propose la mise en place d'un D.L.A (dispositif local d'accompagnement).

- En ce qui concerne l'assemblée générale de la Ligue à Pont-l'Abbé :

Validation de la convocation et de l'ordre du jour :

- Accueil des clubs à 9h30 – Ouverture de la réunion à 10h30
- Fin de la réunion 13h30 – Repas sur réservation.

- En ce qui concerne l'assemblée générale de la FFA, elle aura lieu à Lyon les 27 et 28 avril 2018.

- La prochaine réunion du comité directeur aura lieu le vendredi 2 mars à 19h pour la validation du bilan financier de 2017 et du budget prévisionnel de 2018

10. Questions diverses :

1° -Le Comité Départemental d'Athlétisme 29 demande la mise en place d'une convention pour le prêt de la chronométrie électrique lors des Championnats de France de Cross-Country. Jean-Marc BERAUD rappelle au président du CD29, Gildas PORZIER, que la demande doit être adressée auprès de la Fédération Française d'Athlétisme.

2° -Marcel JOANNIC pose la question de la date de l'examen des officiels fédéraux le 24 mars à Fougères.

Fin de la réunion à 20h30.

Solange CARFANTAN

Secrétaire Générale LBA

Avec la participation de **Corentin ROSSIGNOL**

Secrétaire adjoint

Jean-Marc BERAUD

Président LBA